

**EXONÉRATION DE COTISATIONS PATRONALES
DE SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'EMBAUCHE
JUSQU'À CINQUANTE SALARIÉS
DANS LES ZONES DE REVITALISATION RURALE
ET LES ZONES DE REDYNAMISATION URBAINE**

CACHET DE LA DDTEFP À RÉCEPTION DE L'IMPRIMÉ
TRANSMIS PAR L'EMPLOYEUR

POUR BÉNÉFICIER DE L'EXONÉRATION, VOUS DEVEZ FAIRE PARVENIR L'ENSEMBLE DE CETTE DÉCLARATION NON DÉLIASSÉE À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES 30 JOURS SUIVANT L'EMBAUCHE (voir au dos).
Loi n° 96987 du 14/11/1996, article 15.

Date
d'arrivée : jour mois 20 année

Nom et adresse de l'employeur (ou cachet) à reproduire aussi sur les autres volets

J'atteste sur l'honneur :

1° que je suis dans une des situations suivantes (cocher la case correspondante) :

- entreprise exerçant une activité artisanale, industrielle, commerciale, agricole ou libérale.....
- groupement d'employeurs ayant chacun au moins un établissement dans la zone.....

2° que j'emploie le salarié ci-dessous (cocher la case correspondante) :

- dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) définie par le décret n° 96-119 du 14/02/1996.....
- dans une zone de redynamisation urbaine (ZRU) définie par les décrets n°s 96-1157 et 96-1158 du 26/12/1996.....

3° que cette embauche (cocher la case correspondante) :

- porte - dans la limite de 50 - le nombre de salariés sous CDI ou CDD d'au moins douze mois de l'entreprise (tous établissements confondus, qu'ils soient ou non situés en ZRR ou ZRU) à un niveau supérieur à l'effectif sous CDI ou CDD d'au moins douze mois au 31/12/1996 augmenté des embauches effectuées dans les mêmes conditions depuis cette date. Dans ce calcul, il n'est pas tenu compte des embauches compensant le départ d'un salarié employé au 31/12/1996 dont le contrat de travail est rompu postérieurement à cette date, pour un motif indépendant de la volonté de l'employeur.....
- est effectuée en remplacement d'un salarié dont l'emploi ouvrait droit à l'exonération et dont le contrat de travail a été rompu pour motif indépendant de la volonté de l'employeur.....

4° qu'il n'a été procédé dans l'entreprise à aucun licenciement dans les douze mois précédant l'embauche.....

5° que ce salarié est sous contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins 12 mois conclu pour accroissement temporaire d'activité.....

6° que ce salarié n'est ni un aide familial, ni un employé de maison, ni un associé d'exploitation agricole.....

7° que je ne bénéficie d'aucune exonération ou aide de l'État à l'emploi au titre de ce salarié.

À, le

SIGNATURE

RAPPEL : L'exonération n'est pas applicable aux mandataires sociaux (gérant de SARL, Pdg de SA,...)

REMPILIR OU COCHER LES CASES CORRESPONDANTES

N° SIRET

CODE APE

CODE POSTAL

1 14

15 18

19 23

1

2

3

4

26

27

EXONÉRATION

CETTE EMBAUCHE PORTE L'EFFECTIF DES CDI ET DES CDD D'AU MOINS DOUZE MOIS À (indiquer : 1, 2, 3, ... ou 50 salariés)

VOUS AVEZ DÉJÀ BÉNÉFICIÉ DE L'EXONÉRATION POUR L'EMBAUCHE D'UN PRÉCÉDENT SALARIÉ (oui = 1, non = 2)

28 29

30

SALARIÉ EMBAUCHÉ

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

SEXE (porter le chiffre correspondant : Masculin = 1, Féminin = 2) :

DATE DE NAISSANCE :

NIVEAU DE FORMATION (coder de 2 à 7 suivant le tableau 1 figurant au verso)

SITUATION AVANT L'EMBAUCHE (coder de 1 à 7 suivant le tableau 2 figurant au verso)

31 35

36

37 mois 38

19 39 année 40

41

42

CONTRAT DE TRAVAIL

LE CONTRAT EST-IL UN CDI ou un CDD (1 = CDI, 2 = CDD) :

SI CDD, DURÉE DU CONTRAT (en mois) :

DATE DE L'EMBAUCHE :

EMPLOI OFFERT (coder de 1 à 8 suivant le tableau 3 figurant au verso)

SALAIRE BRUT MENSUEL À L'EMBAUCHE (arrondir à l'euro supérieur)

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL

43

44 45

46 mois 47

20 48 année 49

50

51 55 €/mois


56 57 heures/semaine

**EXONÉRATION DE COTISATIONS PATRONALES
DE SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'EMBAUCHE
JUSQU'À CINQUANTE SALARIÉS
DANS LES ZONES DE REVITALISATION RURALE
ET LES ZONES DE REDYNAMISATION URBAINE**

CACHET DE LA DDTEFP À RÉCEPTION DE L'IMPRIMÉ
TRANSMIS PAR L'EMPLOYEUR

POUR BÉNÉFICIER DE L'EXONÉRATION, VOUS DEVEZ FAIRE PARVENIR L'ENSEMBLE DE CETTE DÉCLARATION NON DÉLIASSÉE À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES 30 JOURS SUIVANT L'EMBAUCHE (voir au dos).
Loi n° 96987 du 14/11/1996, article 15.

Date
d'arrivée : jour mois 20 année

Nom et adresse
de l'employeur
(ou cachet) 
à reproduire aussi
sur les autres volets

J'atteste sur l'honneur :

1° que je suis dans une des situations suivantes (cocher la case correspondante) :

- entreprise exerçant une activité artisanale, industrielle, commerciale, agricole ou libérale.....
- groupement d'employeurs ayant chacun au moins un établissement dans la zone.....

2° que j'emploie le salarié ci-dessous (cocher la case correspondante) :

- dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) définie par le décret n° 96-119 du 14/02/1996.....
- dans une zone de redynamisation urbaine (ZRU) définie par les décrets n°s 96-1157 et 96-1158 du 26/12/1996.....

3° que cette embauche (cocher la case correspondante) :

- porte - dans la limite de 50 - le nombre de salariés sous CDI ou CDD d'au moins douze mois de l'entreprise (tous établissements confondus, qu'ils soient ou non situés en ZRR ou ZRU) à un niveau supérieur à l'effectif sous CDI ou CDD d'au moins douze mois au 31/12/1996 augmenté des embauches effectuées dans les mêmes conditions depuis cette date. Dans ce calcul, il n'est pas tenu compte des embauches compensant le départ d'un salarié employé au 31/12/1996 dont le contrat de travail est rompu postérieurement à cette date, pour un motif indépendant de la volonté de l'employeur.....
- est effectuée en remplacement d'un salarié dont l'emploi ouvrirait droit à l'exonération et dont le contrat de travail a été rompu pour motif indépendant de la volonté de l'employeur.....

4° qu'il n'a été procédé dans l'entreprise à aucun licenciement dans les douze mois précédant l'embauche.....

5° que ce salarié est sous contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins 12 mois conclu pour accroissement temporaire d'activité.....

6° que ce salarié n'est ni un aide familial, ni un employé de maison, ni un associé d'exploitation agricole.....

7° que je ne bénéficie d'aucune exonération ou aide de l'État à l'emploi au titre de ce salarié.

À, le

SIGNATURE

REPLIR OU COCHER
LES CASES CORRESPONDANTES

N° SIRET

CODE APE

CODE POSTAL

1 14
15 18
19 23
1 2
24 2
3 4
25
26
27

RAPPEL : L'exonération n'est pas applicable aux mandataires sociaux (gérant de SARL, Pdg de SA,...)

EXONÉRATION

CETTE EMBAUCHE PORTE L'EFFECTIF DES CDI ET DES CDD D'AU MOINS DOUZE MOIS À (indiquer : 1, 2, 3, ... ou 50 salariés)

VOUS AVEZ DÉJÀ BÉNÉFICIÉ DE L'EXONÉRATION POUR L'EMBAUCHE D'UN PRÉCÉDENT SALARIÉ (oui = 1, non = 2)

28 29
30

SALARIÉ
EMBAUCHÉ

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

SEXE (porter le chiffre correspondant : Masculin = 1, Féminin = 2) :

DATE DE NAISSANCE :

NIVEAU DE FORMATION (coder de 2 à 7 suivant le tableau 1 figurant au verso)

SITUATION AVANT L'EMBAUCHE (coder de 1 à 7 suivant le tableau 2 figurant au verso)

31 35
36
37 mois 38 19 39 année 40
41
42

CONTRAT
DE TRAVAIL

LE CONTRAT EST-IL UN CDI ou un CDD (1 = CDI, 2 = CDD) :

SI CDD, DURÉE DU CONTRAT (en mois) :

DATE DE L'EMBAUCHE :

EMPLOI OFFERT (coder de 1 à 8 suivant le tableau 3 figurant au verso)

SALAIRE BRUT MENSUEL À L'EMBAUCHE (arrondir à l'euro supérieur)

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL

43
44 45
46 mois 47 20 48 année 49
50
51 55 €/mois
56 57 heures/semaine

**EXONÉRATION DE COTISATIONS PATRONALES
DE SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'EMBAUCHE
JUSQU'À CINQUANTE SALARIÉS
DANS LES ZONES DE REVITALISATION RURALE
ET LES ZONES DE REDYNAMISATION URBAINE**

CACHET DE LA DDTEFP À RÉCEPTION DE L'IMPRIMÉ
TRANSMIS PAR L'EMPLOYEUR

POUR BÉNÉFICIER DE L'EXONÉRATION, VOUS DEVEZ FAIRE PARVENIR L'ENSEMBLE DE CETTE DÉCLARATION NON DÉLIASSÉE À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES 30 JOURS SUIVANT L'EMBAUCHE (voir au dos).
Loi n° 96987 du 14/11/1996, article 15.

Date d'arrivée : jour mois 20 année

Nom et adresse de l'employeur (ou cachet) à reproduire aussi sur les autres volets

J'atteste sur l'honneur :

1° que je suis dans une des situations suivantes (cocher la case correspondante) :

- entreprise exerçant une activité artisanale, industrielle, commerciale, agricole ou libérale.
- groupement d'employeurs ayant chacun au moins un établissement dans la zone.

2° que j'emploie le salarié ci-dessous (cocher la case correspondante) :

- dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) définie par le décret n° 96-119 du 14/02/1996.
- dans une zone de redynamisation urbaine (ZRU) définie par les décrets n°s 96-1157 et 96-1158 du 26/12/1996.

3° que cette embauche (cocher la case correspondante) :

- porte - dans la limite de 50 - le nombre de salariés sous CDI ou CDD d'au moins douze mois de l'entreprise (tous établissements confondus, qu'ils soient ou non situés en ZRR ou ZRU) à un niveau supérieur à l'effectif sous CDI ou CDD d'au moins douze mois au 31/12/1996 augmenté des embauches effectuées dans les mêmes conditions depuis cette date. Dans ce calcul, il n'est pas tenu compte des embauches compensant le départ d'un salarié employé au 31/12/1996 dont le contrat de travail est rompu postérieurement à cette date, pour un motif indépendant de la volonté de l'employeur.
- est effectuée en remplacement d'un salarié dont l'emploi ouvrait droit à l'exonération et dont le contrat de travail a été rompu pour motif indépendant de la volonté de l'employeur.

4° qu'il n'a été procédé dans l'entreprise à aucun licenciement dans les douze mois précédant l'embauche

5° que ce salarié est sous contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins 12 mois conclu pour accroissement temporaire d'activité.

6° que ce salarié n'est ni un aide familial, ni un employé de maison, ni un associé d'exploitation agricole.

7° que je ne bénéficie d'aucune exonération ou aide de l'État à l'emploi au titre de ce salarié.

À _____, le _____ SIGNATURE

RAPPEL : L'exonération n'est pas applicable aux mandataires sociaux (gérant de SARL, Pdg de SA,...)

REPLIR OU COCHER LES CASES CORRESPONDANTES

N° SIRET

CODE APE

CODE POSTAL

1 14

15 18

19 23

1

2

3

4

26

27

EXONÉRATION

CETTE EMBAUCHE PORTE L'EFFECTIF DES CDI ET DES CDD D'AU MOINS DOUZE MOIS À (indiquer : 1, 2, 3, ... ou 50 salariés)

VOUS AVEZ DÉJÀ BÉNÉFICIÉ DE L'EXONÉRATION POUR L'EMBAUCHE D'UN PRÉCÉDENT SALARIÉ (oui = 1, non = 2)

28 29

30

SALARIÉ EMBAUCHÉ

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

SEXE (porter le chiffre correspondant : Masculin = 1, Féminin = 2) :

DATE DE NAISSANCE : jour mois année

NIVEAU DE FORMATION (coder de 2 à 7 suivant le tableau 1 figurant au verso)

SITUATION AVANT L'EMBAUCHE (coder de 1 à 7 suivant le tableau 2 figurant au verso)

31 35

36

37 38 19 39 40

41

42

CONTRAT DE TRAVAIL

LE CONTRAT EST-IL UN CDI ou un CDD (1 = CDI, 2 = CDD) :

SI CDD, DURÉE DU CONTRAT (en mois) :

DATE DE L'EMBAUCHE : jour mois année

EMPLOI OFFERT (coder de 1 à 8 suivant le tableau 3 figurant au verso)

SALAIRE BRUT MENSUEL À L'EMBAUCHE (arrondir à l'euro supérieur) €/mois

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL heures/semaine

43

44 45

46 47 20 48 49

50

51 55

56 57

INSTRUCTIONS POUR L'ADRESSAGE ET LE REMPLISSAGE DU FORMULAIRE D'EXONÉRATION DANS LES ZONES DE REVITALISATION RURALE ET LES ZONES DE REDYNAMISATION URBAINE

L'ensemble des volets non détachés de cette déclaration doit être adressé dans les 30 jours suivant l'embauche à la DDTEFP dont vous relevez. Passé ce délai, aucune demande ne pourrait être acceptée.

Tableau 1
LISTE DES NIVEAUX DE FORMATION
(avec ou sans le diplôme correspondant)

- 7 – Niveau fin de scolarité obligatoire. (Équivalent au niveau VI de l'Éducation Nationale).
- 6 – Niveau Certificat d'éducation professionnelle (CEP) ou autre attestation de même nature. (Équivalent au niveau V-bis de l'Éducation Nationale).
- 5 – Niveau Brevet d'études professionnelles (BEP) ou Certificat d'aptitude professionnelle (CAP). (Équivalent au niveau V de l'Éducation Nationale).
- 4 – Niveau baccalauréat technique, de technicien ou du brevet de technicien. (Équivalent au niveau IV de l'Éducation Nationale).
- 3 – Niveau du Brevet de technicien supérieur (BTS), du diplôme des Instituts universitaires de technologie (IUT), ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur. (Équivalent au niveau III de l'Éducation Nationale).
- 2 – Niveau égal ou supérieur à celui de la licence ou des Écoles d'Ingénieurs. (Équivalent aux niveaux II et I de l'Éducation Nationale).

Tableau 2
SITUATION AVANT L'EMBAUCHE

- 1 – Salarié sous contrat à durée indéterminée.
- 2 – Salarié sous contrat à durée déterminée, intérimaire ou autre contrat occasionnel.
- 3 – Contrat de travail particulier ou stage particulier pour jeune ou pour chômeur de longue durée (CES, CRE, CIE, contrats d'apprentissage, de qualification ou d'orientation).
- 4 – Demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE.
- 5 – Personne sans emploi non inscrite à l'ANPE.
- 6 – Étudiant, élève, personne au Service national.
- 7 – Autre.

Tableau 3
LISTE DES EMPLOIS

- 1 – Ouvriers agricoles.
- 2 – Ouvriers non qualifiés.
- 3 – Ouvriers qualifiés.
- 4 – Employés de commerce ou administratifs.
- 5 – Agents de maîtrise et techniciens.
- 6 – Autres professions intermédiaires : administratives, commerciales, de la santé et du travail social.
- 7 – Ingénieurs et cadres.
- 8 – Autre.